

**CONSEIL DU BUREAU  
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 03 JUILLET 2025**

L'AN 2025, le 03 JUILLET, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

**Etaient présents :**

**M. GRZEZICZAK, Président.**

**MM. DELHAYE et LIEZ, et Mme MARICOT, Administrateurs.**

**Pouvoirs :**

**M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZEZICZAK.**

**M. MUZART, Administrateur, à Mme MARICOT.**

**M. RAMPELBERG, Vice-Président, à M. GRZEZICZAK.**

**Assistés de :**

**MM. DOURLIN, Directeur Général, et SIMONNOT, Directeur Général Adjoint.**

**Mme MOINAT, Directrice de services.**

**Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Responsable Communication Institutionnelle.**

***Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.***

**ORDRE DU JOUR**

**MONTESCOURT LIZEROLLES - LOTISSEMENT DU BOIS MONDAN : PARCELLES LIBRES – CANDIDATURE LOT N° 8**

Le Bureau, lors de sa séance du 14 mai 2025, s'est prononcé sur l'attribution du lot n° 8 dans le lotissement du Bois Mondan à Montescourt Lizerolles.

Cependant, une erreur s'est glissée dans la description du lot restant à la vente. Il faut lire lot n° 8 et non lot n° 9. Le lot n° 8 du lotissement du Bois Mondan à Montescourt Lizerolles est donc attribué à [REDACTED] pour un prix de vente de 20.000 Euros

Il est proposé au Bureau de valider cette modification.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, donne son accord à la proposition ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Freddy Grzeziczak.

1